

Trichophorum alpinum

Trichophorum alpinum (L.) Pers., Syn. Pl., I : 70 (1805)

Scirpus hudsonianus (Michx) Fernald

Trichophore des Alpes, Scirpe de Hudson

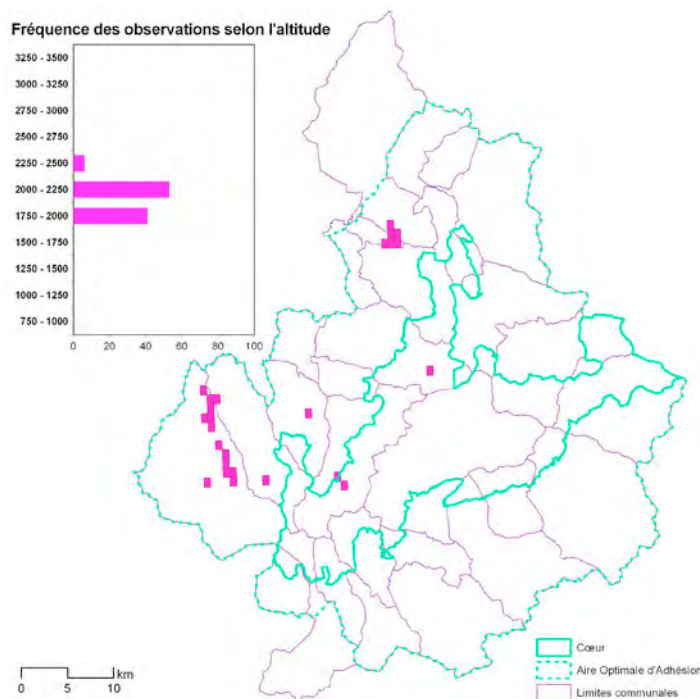
Tricoforo alpino

Cyperaceae

Géophyte

Eurosibérien, nord américain

Protection régionale Rhône-Alpes - LRRA : en danger



Éléments descriptifs

Le Trichophore des Alpes se repère et se détermine aisément lorsque les plantes sont à maturité, c'est-à-dire lorsque les six soies, blanches et frisées, longues d'environ 2 cm qui entourent chaque fruit, sont bien développées. L'ensemble des soies forme une houppe crépue évoquant une petite et frêle linaigrette. Avant le développement ou après la chute de ces soies, *Trichophorum alpinum* se distingue de *Trichophorum cespitosum* qui pousse en touffes denses par sa souche rampante et ses tiges trigones et scabres dans le haut ; *Trichophorum pumilum* diffère également par sa tige cylindrique et lisse. À noter que ces deux autres trichophores ne développent pas de petites houpes.

Écologie et habitats

Trichophorum alpinum ne se rencontre que sur des sols tourbeux inondés, pauvres en éléments nutritifs, dans les bas-marais et tourbières. Il peut s'observer de l'étage collinéen à l'étage subalpin. En Vanoise, toutes les observations sont localisées à l'étage subalpin entre 1800 m d'altitude à Bourg-Saint-Maurice et 2420 m aux Allues.

Distribution

Cette espèce a une large distribution mondiale qui s'étend sur tout l'hémisphère nord. Elle est présente sur l'ensemble de la chaîne alpine et également en France dans le Jura, le Massif central et la Corse. En Vanoise, elle a été indiquée au mont Cenis, au Petit-Saint-Bernard et à Pralognan-la-Vanoise (Gensac, 1974). La meilleure connaissance de la flore des zones humides par les agents du Parc national a permis de repérer

Trichophorum alpinum sur une demi-douzaine de communes du Parc, actuellement toutes localisées en Tarentaise.

Menaces et préservation

Le Trichophore des Alpes est une espèce protégée en région Rhône-Alpes. Il demeure menacé par les nombreuses dégradations que continuent de subir les zones humides. À l'exception de deux populations sises dans le cœur du Parc à Champagny-en-Vanoise et Pralognan-la-Vanoise, toutes les autres populations répertoriées sont localisées dans des domaines skiables et de fait sont très vulnérables. Seule une sensibilisation et une valorisation des zones humides comme celles entreprises dans le plan d'actions en faveur des zones humides à Saint-Martin-de-Belleville aideront à la préservation des milieux de vie de *Trichophorum alpinum*.